



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association des propriétaires riverains du Lac-des-Îles
Tenue le samedi 30 septembre 2023
À la salle communautaire de l'Hôtel de Ville
299, route des Cantons, Saint-Émile-de-Suffolk**

Présences :

Joël Grégoire
Yves Pichette
Serge Morin
François Rieux

Chantal Tanguay
Louise Schmidt
André Lauzon
Charles Chénier

Louise Tremblay
Marc Dumouchel

Ouverture de l'assemblée à 10 h 2.

1. Mot de bienvenue du président

Le président sortant, monsieur Joël Grégoire, souhaite la bienvenue à tous.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Yves Pichette, que Joël Grégoire soit président d'assemblée.

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Louise Tremblay, que Chantal Tanguay soit secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Grégoire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Louise Schmidt et appuyé par André Lauzon d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du samedi 15 octobre 2022.

Monsieur Morin fait la lecture des grandes lignes du procès-verbal de l'an passé.

Il est proposé par François Rieux et appuyé par Louise Tremblay d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022.

5. Rapport d'activités et projets pour la prochaine année

5.1 Travaux d'installation de toiles

Monsieur Grégoire nous présente les faits saillants :

- L'équipe de plongeurs/euse est formée de Pierre Blanc, inspecteur à la municipalité, Jocelyn Bénard et Véronique Delisle, bénévoles.
- À l'équipe de plongeurs c'est joint les membres volontaires de l'Association, incluant les membres du conseil d'administration et Claudine Murray, technologue professionnelle bioécologie. Une équipe d'environ 12 bénévoles sont impliqués à la réalisation de ce projet.
- L'installation des toiles a été faite le 18 juin 2023 et le retrait des toiles le 16 septembre 2023. De même, une plus petite équipe s'est occupée de l'installation des bouées d'identification des endroits où l'on doit réduire la vitesse de navigation, ainsi que des nouilles de piscine qui délimitent un passage de navigation.
- François Rieux et Serge Morin ont fourni gracieusement leurs pontons et Yves Pichette son quai pour les opérations.
- La municipalité est responsable de la logistique, des ressources matérielles et financières (remplir les bonbonnes des plongeurs, laver et entreposer les toiles et barres de métal, le diner pour les bénévoles, etc.) et l'APRLDI s'occupe des bénévoles supplémentaires requis.
- M. Grégoire en profite pour remercier M. Pierre Blanc et les interventions de la municipalité dans le cadre de ce projet.

Pour l'an prochain :

- Vérifier la possibilité de combiner les travaux d'installation de toiles et le désherbage de la myriophylle à épi par les plongeurs dans les passages à bateaux.
- Renouvellement du permis auprès du ministère de l'Environnement. On se rappelle que la première année du projet de 5 ans s'est réalisée en 2019. Les membres impliqués considèrent que le projet d'installation des toiles s'avère efficace pour contrôler la propagation de la myriophylle à épi.
- M. Charles Chénier offre la possibilité d'installer des tables et chaises chez lui afin que les bénévoles soient plus confortables pour manger sur l'heure du dîner.
- M. Marc Dumouchel suggère aux membres de faire parvenir un article dans le journal local afin de remercier officiellement la municipalité et par la même occasion, de sensibiliser la population de Saint-Émile-de-Suffolk quand aux objectifs visés par notre projet qui vise à contrôler la propagation de la myriophylle à épi qui est très néfaste pour notre lac.
- Dans le but de garder notre lac en santé, quelques propositions sont présentées aux membres. M. Marc Dumouchel se porte volontaire pour étudier le dossier.

- M. Morin demande une relève pour l'installation et le retrait des 5 bouées.

5.2 Mesures de transparence de l'eau

Un prélèvement d'eau du lac est fait normalement toutes les années afin de prendre la mesure de la transparence de l'eau et de suivre l'évolution dans le temps. Cette mesure sert à évaluer la qualité de l'eau de notre lac. L'organisme qui chapeaute le tout est le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

Le prélèvement n'a pas été fait cette année. M. Pichette s'engage à le faire pour l'an prochain.

5.3 Obtention d'une subvention

L'an passé, un des projets identifiés pour l'année en cours était l'achat d'une embarcation quelconque pour remplacer l'utilisation du quai de M. Pichette dans le cadre de l'installation et le retrait des toiles.

M. Grégoire a travaillé et présenté une demande de subvention auprès de notre député provincial, M. Lacombe dans le cadre du Projet-lac et cours d'eau 2023-2024. Un montant de 5 000 \$ a été octroyé pour l'acquisition d'une barge de travail de 8 pi x 14 pi.

Les membres du prochain CA s'occuperont du transport pour aller chercher la barge et de trouver un endroit pour l'entreposer.

Puisqu'il y a d'autres projets sur la table, M. Grégoire s'engage à faire la demande pour l'obtention d'une autre subvention.

5.4 Mise à l'eau sur le chemin Vézeau

À la rencontre du 1er juillet dernier où étaient présents le maire, la directrice générale, une conseillère municipale et certains membres de l'APRLDI, il a été question d'inviter le CA de l'Association à des rencontres communes avec la municipalité concernant les préoccupations soulevées par les résidents du lac et l'établissement de règles entourant l'utilisation de la mise à l'eau, toujours dans le but de protéger l'écosystème de notre lac. Aucune rencontre n'a eu lieu à ce jour. M. Grégoire s'engage à relancer le maire pour débiter ses rencontres jugées importantes pour l'Association.

Les membres du prochain CA assureront le suivi de ces propositions.

6. Rapport financier

Monsieur Serge Morin présente le rapport financier pour 2022-2023.

Solde au 31 août 2022		1 462,20 \$
Revenus		
Cotisation des membres	0,00 \$	
Subvention député, 2023-2024	<u>5 000,00 \$</u>	
Total des revenus		5 000,00 \$
Dépenses		
Registraire des entreprises du Québec	<u>37,00 \$</u>	
Total des dépenses		<u>37,00 \$</u>
Solde au 31 août 2023		6 425,20 \$

La vérification a été faite par Danielle Longtin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk.

7. Prévisions budgétaires

M. Serge Morin présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année.

Solde au 31 août 2023		6 425,20 \$
Revenus		
Cotisation des membres	<u>0,00 \$</u>	
Total des revenus		0,00 \$
Dépenses		
Registraire des entreprises du Québec	37,00 \$	
Achat barge	<u>6 000,00 \$</u>	
Total des dépenses		<u>6 037,00 \$</u>
Total disponible pour projets		388,20 \$

8. Élections

8.1 Présidence, secrétariat d'élection et scrutateur

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Serge Morin que Chantal Tanguay soit présidente d'élection.

Il est proposé par Louise Tremblay et appuyé par Louise Schmidt que François Rieux soit secrétaire d'élection.

8.2 Proposition d'ouverture des mises en candidatures

Cette année, les 5 postes d'administrateurs ont été occupés par :

Joël Grégoire, président (2 ans)

Yves Pichette, vice-président (2 ans)

Serge Morin, secrétaire-trésorier (2 ans)

Marc Dumouchel, administrateur (1 an)

Sylvain Chartrand, administrateur qui a démissionné en cours de mandat pour des raisons personnelles et a été remplacé par Louise Tremblay pour la durée de son mandat (1 an).

Marc Dumouchel et Louise Tremblay sont à la fin de leur mandat. Il y a donc deux postes en élection.

L'ouverture des mises en candidatures est proposée par Yves Pichette.

Il est proposé par Joël Grégoire et appuyé par Serge Morin que Marc Dumouchel soit nommé.

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Yves Pichette que Louise Tremblay soit nommée.

8.3 Proposition pour la fin des mises en candidatures

La fin des mises en candidatures est proposée par Louise Schmidt.

8.4 Élection ou nomination

La présidente d'élection, madame Chantal Tanguay demande l'intérêt des personnes nommées à siéger au conseil d'administration.

Louise Tremblay accepte

Marc Dumouchel accepte

Puisqu'il y a 2 postes à combler au conseil d'administration, tous sont élus par acclamation. On félicite les membres pour leur nomination.

Les membres du CA pour 2023-2024 sont :

Joël Grégoire (1 an)

Yves Pichette (1 an)

Serge Morin (1 an)

Marc Dumouchel (2 ans)
Louise Tremblay (2 ans)

9. Modifications aux règlements généraux

Aucun changement proposé.

10. Nomination d'un vérificateur des comptes

Il est proposé par Serge Morin et appuyé par Yves Pichette que Danielle Longtin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk soit nommée vérificateur des comptes pour 2023-2024.

11. Parole aux membres

11.1 M. Grégoire nous rappelle que les documents de l'APRLDI sont disponibles sur le site Web de l'Association.

11.2 M. Grégoire informe les personnes présentes de lui faire parvenir le courriel des gens qui voudraient faire partie de la liste d'envoi de l'Association. Le membership étant gratuit, seules les coordonnées sont requises.

11.3 Projet de mine La Loutre : Avant le début de l'AGA, Mme Louise Boudreault, conseillère municipale, est venue nous inviter à une rencontre d'information sur les derniers développements du projet minier La loutre et l'impact sur notre territoire, samedi le 7 octobre prochain.

11.4 M. Grégoire souligne aux membres que M. Morin a rédigé et envoyé un mémoire (<https://www.coalitionqlaim.com/wp-content/uploads/2023/05/Memoire-Ass-Lac-des-Iles-Mai-2023.pdf>) au nom de l'Association en opposition au projet dans le cadre des consultations publiques entourant le projet de mine La Loutre. Les membres du CA ont d'ailleurs passé une résolution à cet effet lors d'une de leur rencontre.

11.5 Un membre souligne la problématique des fausses sceptiques qui ne sont toujours pas conformes et qui possiblement pourraient contribuer à la propagation de la myriophylle à épi. Les membres du prochain CA s'offrent de poser des questions aux bonnes personnes afin d'éclaircir ce point.

11.6 Une autre préoccupation soulignée par rapport à la santé de notre lac est la location AirB&B. Les gens qui viennent de l'extérieur pour louer un chalet ne sont pas nécessairement au courant des problématiques rencontrées sur notre lac. On demande donc que les membres du prochain CA puissent se pencher sur une façon de sensibiliser les touristes par l'entremise des propriétaires de chalets en location, entre autres.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par François Rieux et appuyée par Serge Morin à 11 h 23.

Joël Grégoire
Président de l'assemblée, APRLDI

Chantal Tanguay
Secrétaire de l'assemblée, APRLDI